

**AVIS PUBLIC**

**PUBLICATION DU RÈGLEMENT N° 2584**

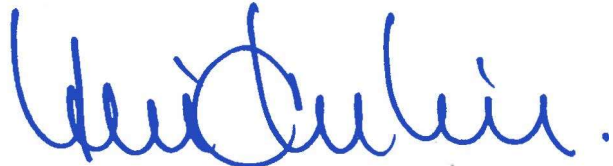
AVIS PUBLIC est donné, par les présentes, que lors de la séance extraordinaire tenue le 13 mai 2024, le conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy a adopté le Règlement n° 2584 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement n° 2293 « Concernant la garde, le contrôle et le soin des animaux » afin de changer la période de validité des licences et d'actualiser diverses dispositions »

AVIS PUBLIC est aussi donné que ce règlement a été déposé au bureau du greffier, à l'hôtel de ville de Sorel-Tracy, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture et sur le site Internet de la Ville au [www.ville.sorel-tracy.qc.ca](http://www.ville.sorel-tracy.qc.ca).

FAIT À SOREL-TRACY, ce 15<sup>e</sup> jour de mai 2024.

Le greffier,



René Chevalier